

Les vacances se démocratisent à partir des années 1930 lorsque tous les travailleurs bénéficient pour la première fois de congés payés. Longtemps, les vacanciers restent près de chez eux. Les destinations exotiques sont un phénomène récent, encouragé par l'industrie du tourisme.

■ Dès la fin du XIXe siècle, les fonctionnaires, les enseignants, les employés disposent déjà de congés payés. Ceux-ci sont accordés aux ouvriers au milieu des années 1930. Au départ, rares sont les vacanciers qui effectuent des voyages lointains. La plupart des familles séjournent à la mer. Elles y louent un appartement ou une villa, réservent une chambre dans un hôtel ou une pension de famille, plantent leur tente dans un camping.

■ À partir des années 1960, le tourisme devient une industrie. Les voyages sont un produit de consommation de masse. Des tours-opérateurs associés à des chaînes hôtelières et à des compagnies aériennes proposent des destinations exotiques à des prix abordables. Des agences de voyages ouvrent un peu partout. Des brochures programmes séduisantes, des magazines sur papier glacé, des émissions de télévision spécialisées se chargent de stimuler les envies. Chacun rêve désormais de prendre des vacances plusieurs fois l'an pour compenser la fatigue accumulée au travail, pour changer d'horizon, pour rompre avec la monotonie et les servitudes quotidiennes. Il part sous les tropiques où il se dore au soleil et se livre à des activités culturelles conçues pour son usage.

Un voyage de noces en 1946

Jusqu'aux années 1950, pour beaucoup de personnes, le grand voyage, celui qu'on ne fait qu'une fois dans la vie, est le voyage de noces. On y met le prix. La coutume veut que les parents de la mariée se chargent des frais du banquet et les parents du marié de ceux du voyage. L'un et l'autre sont donc de valeur quasi égale...

Le samedi 22 juin 1946, un couple de Carolorégiens se marie. Le soir, les jeunes époux quittent discrètement la fête et rejoignent un grand hôtel bruxellois où ils passent leur nuit de noces. Le lendemain, ils prennent le train pour un voyage de deux semaines dans le midi de la France. L'organisation est confiée à une agence de voyages réputée.

Extraits du carnet itinéraire réalisé par l'agence Voyages Cuvelier, rue Gallait 42, Bruxelles, à l'usage des jeunes mariés. Juin 1946.

1er jour. Dimanche 23 juin. Départ de Bruxelles-Midi à 10h00 en chemin de fer pour Paris. Changer l'heure à la frontière. Déjeuner en wagon restaurant. Arrivée à Paris-Nord à 14h55. Installation à l'hôtel. Séjour libre à Paris. Dîner et logement.

2e jour. Lundi 24 juin. Séjour libre à Paris. Pension complète.

3e jour. Mardi 25 juin. Petit déjeuner. Départ de Paris-Austerlitz à 8h40 en chemin de fer pour Lourdes. Déjeuner et dîner en wagon-restaurant. Arrivée à Lourdes à 21h05. Installation à l'hôtel. Logement.

4e jour. Mercredi 26 juin. Séjour libre à Lourdes. Pension complète. Nous vous conseillons de faire l'ascension en funiculaire au Pic du Jer et en téléphérique au Béout.

5e jour. Jeudi 27 juin. Séjour libre à Lourdes.

6e jour. Vendredi 28 juin. Petit déjeuner. Départ de Lourdes à 9h52 en chemin de fer pour Toulouse. Arrivée à Toulouse à 13h20. Changement de train. Départ de Toulouse à 13h35 pour Marseille. Déjeuner et dîner en wagon-restaurant. Arrivée à Marseille à 21h30. Installation à l'hôtel. Logement.

7e jour. Samedi 29 juin. Petit déjeuner. Départ à 8h00 en autocar pour Cannes par la superbe route du littoral. On passe

par Toulon et Hyères. Arrêt au Lavandou pour le déjeuner. Continuation par Saint-Maxime, Saint-Raphaël, Agay et Le Trayas. Arrivée à Cannes à 17h30. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

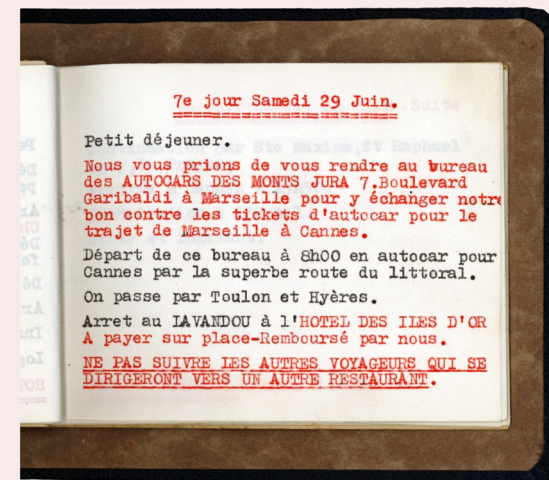
8e-9e jours. Dimanche 30 juin et lundi 1er juillet. Séjour libre à Cannes. Pension complète. Nous vous conseillons de faire la jolie excursion en bateau aux îles de Lérins.

10e jour. Mardi 2 juillet. Petit déjeuner. Départ devant la gare à 8h30 en autocar pour Grenoble. On passe par Grasse et Castellane. Arrêt à Digne pour le déjeuner. On continue par Sisteron, Gap, Corps et La Mure. Arrivée à Grenoble vers 18h30. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

11e jour. Mercredi 3 juillet. Petit déjeuner. Départ de Grenoble à 11h11 en chemin de fer pour Lyon. Arrivée à Lyon-Perrache à 13h40. Changement de train. Départ de Lyon-Perrache à 13h55 pour Paris. Déjeuner et dîner en wagon-restaurant. Arrivée à Paris gare de Lyon à 21h55. Installation à l'hôtel.

12e-13e jours. Jeudi 4 et vendredi 5 juillet. Séjour libre à Paris. Pension complète.

14e jour. Samedi 6 juillet. Petit déjeuner. Matinée libre à Paris. Déjeuner. Départ de Paris-Nord à 14h30 en chemin de fer pour Bruxelles. Changer l'heure à la frontière. Arrivée à Bruxelles-Midi à 21h12 (heure belge).



▲ Une page du carnet préparé par l'agence de voyages. En noir, l'itinéraire. En rouge, les directives pratiques.